

Approbation n° 24-118 du 24 avril 2024

Sociétés : **COVIVIO**
 COVIVIO HOTELS

Supplément au prospectus de base approuvé à l'occasion d'un programme d'admission de titres de créance pour un montant nominal maximum de 6.000.000.000 €.

Nota :

Le supplément fait référence au prospectus de base qui a reçu le numéro d'approbation 23-515 le 14 décembre 2023 et incorpore par référence certaines sections :

- du document d'enregistrement universel 2023 de Covivio déposé auprès de l'AMF le 19 mars 2024 sous le n° D. 24-0137,
- du document d'enregistrement universel 2023 de Covivio Hotels déposé auprès de l'AMF le 19 mars 2024 sous le n° D. 24-0138.